

Environnement | "Feu vert" pour la réintroduction de 2 ourses en Béarn



Même si la démission de Nicolas Hulot a pu pour certains partisans des « anti ours » redonner une lueur d'espoir en l'abandon du projet, y-avait-il encore réellement du suspens sur ce dossier de la réintroduction de deux ourses dans le massif pyrénéen ? Depuis ce jeudi matin et la rencontre du Ministre François de Rugy avec les acteurs locaux, élus locaux, éleveurs et parlementaires, à la Préfecture de Pau, les choses sont désormais établies. Il y aura bel et bien une réintroduction de deux ourses venues de Slovaquie en Béarn, et ce « dès le début du mois d'octobre » a -t-il précisé lors d'une conférence de presse suivant la réunion.

François de Rugy n'aura pas gardé le mystère, annonçant dès le début de sa réunion avec les acteurs locaux venus nombreux à sa rencontre, sa décision de procéder à la réintroduction d'ours en Pyrénées-Atlantiques. Une annonce qui aura eu pour conséquence le départ quasi immédiat d'une trentaine de maires et élus de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques opposés au projet.

"Je n'ai pas été nommé pour repousser les décisions à plus tard"

A ceux qui pensaient le dossier en suspens en raison du départ de Nicolas Hulot, et espéraient encore ce jeudi matin en une réunion de concertation, le Ministre qui s'est dit « défendre une écologie qui agit » a expliqué quant à lui « reprendre le dossier » où il en était. « Ca n'est pas parce que je suis Ministre depuis à peine plus de deux semaines que je vais tout reporter ou tout reprendre à zéro. Ma ligne de conduite est de sortir de l'enlisement. Et même si je crois au dialogue, on ne peut pas mettre tout le monde d'accord. Si on attend que ça arrive on ne décide jamais. Je n'ai pas été nommé pour repousser les décisions à plus tard. »

Sur les motivations, la décision a été prise, dans la lignée d'une politique lancée il y a plus de 20 ans, pour « permettre une population d'ours qui soit viable et durable dans les Pyrénées. Ici il n'y a que deux mâles, l'intégration de deux ours femelles, pourra permettre ce développement en écartant le risque de consanguinité », justifie le Ministre de l'environnement. "Deux ourses et il n'y en aura pas d'autres" confirme-t-il, face à des rumeurs pariant un lâcher d'un plus grand nombre d'animaux.

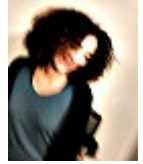
Début octobre, un lâcher "en toute discrétion"

Quant aux éleveurs et élus opposés à cette politique, et dont il « comprend la colère », sa « porte restera ouverte

et la main sera tendue. Je suis prêt à dialoguer sur tous les sujets », bien conscient des tensions à l'oeuvre dans certaines vallées pyrénéennes. « Notre politique au Gouvernement est de faire vivre l'agropastoralisme, l'élevage de montagne en intégrant ses contraintes en amont qu'il s'agisse de l'altitude, des estives et de la faune sauvage, que ce soit l'ours ou le loup. » Un sujet dont il a également assuré qu'il serait aussi « traité rapidement ».

Quant aux deux ourses qui devraient donc arriver début octobre en Béarn, leur capture en Slovénie sera réalisée par l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage au côté des partenaires slovènes « dans le respect des animaux », tout comme leur lâcher, qui se fera « en toute discrétion » dans des lieux qui ne sont pas encore précisément arrêtés.

A l'issue de cette réunion, le Ministre se rendait en hélicoptère « à la rencontre de bergers en estive qui ont bien voulu me recevoir, malgré les pressions pour qu'ils ne le fassent pas ». Pas de passage donc, pour François de Rugy, par le village d'Asasp-Arros où un collectif d'éleveurs opposés à la réintroduction s'était dit prêt à sortir « armes et fusils pour que [leur] message résonne aux oreilles de François de Rugy ». La décision est prise, la tension reste.



Solène Méric

Crédit Photo : Aqui.fr
Publié sur Aqui.fr le 20/09/2018
[Url de cet article](#)